baix et sans mot dire, déposa un jeune enfant sur le seuil de la porte, puis s'en alla.

La belle-mère qui s'était aperçu de cet abandon courut après sa bru et lui remit l'enfant.

Quelques instants après, au Labourcur, elle rencontra son mari dont elle vit séparée depuis peu de temps, et tous deux allèrent prendre une consommation à l'estaminet du Labourcur.

Une fois en ce lieu, la femme Delesclusc, interpella une dame qui se trouvait dans l'estaminet, et lui demanda si elle ne voulait pas tenir son enfant pendant qu'elle irait à la cour.

Elle lui remit le bébé, sortit et ne reparut plus.

M. Delesclusc qui était resté dans l'estaminet, reprit l'enfant avec lequel il retourna au Sartel.

Il se rendit à l'estaminet Renard où il visita l'enfant et constata qu'il portait des contusions par tout le corps; blessures qui semblaient témoigner que l'enfant a été battu par sa mère.

M. le docteur Jacquemont qui est chargé de soigner le pauvre enfant, n'ose se prononcer sur son état.

M. Delesclusc a prévenu M. le commissaire qui a ouvert une enquête.

Marcq-en-Barœul. — Les gendarmes de Tourcoing ont dressé contravention à la charge du nommé Michel Lamballey, 30 ans, ouvrier teinturier, né à Lille, de parents belges. Se trouvant en état d'ivresse, cet individu prétendait empêcher de travailler des ouvriers maçons occupés place de Marcq.

Détail curieux, Lamballey a été condamné à 2 ans de prison pour faits relatifs aux dernières grèves, et jusqu'ici il n'a pas été appelé à subir sa peine.

LILLE

Suicide. — Mardi matin, vers huit heures, on a trouvé pendu à la rampe du troisième étage de la maison qui habite rue au Pélerinch, 18, le sieur Théodore-Jules Lardemer, journalier, né à Lille et âgé de 52 ans.

Cet homme qui était occupé dans la maison Descamps-Crespel, se livrait depuis quelque temps à la boisson. C'est à la suite d'une absence de quelques jours que, n'osant plus retourner à son travail, il a mis fin à ses jours. Du reste depuis deux ans il avait maintes fois manifesté ses intentions de suicide.

Cependant Lardemer s'était couché lundi soir d'assez bonne heure sans manifester aucune tristesse.

Réveillé vers sept heures du matin, il se leva, passa son pantalon et sortit en disant à son fils, âgé de 14 ans, qu'il allait au cabinet.

Au bout d'une heure son enfant étonné de ne point le voir revenir se mit à sa recherche et dans l'escalier obscur du troisième étage se jeta la face sur les jambes de son père, qui, déjà, était glacé.

Accidents. — Un jeune garçon de sept ans, E. Lestuloy, demeurant 3, rue des Meuniers, a été renversé mardi matin, place des Quatre-Chemins, par la voiture de M. Léon h'en, marchand de fait.

Le pauvre enfant a reçu à la tête un coup de pied du cheval et a dû être admis d'urgence à l'hôpital, après avoir reçu les soins du docteur Lambin.

— Dans une manœuvre opérée lundi après-midi, sur le Pont-chaussée, à l'usine Delaval, un valier Vaisin a fait une chute dans laquelle il a reçu des contusions assez graves pour le conduit à l'hôpital militaire.

Arrestations. — Le nommé Désiré Devresse, ouvrier en fer, âgé de 45 ans et demeurant rue de Sedin a été arrêté par la gendarmerie pour outrage public à la pudeur et ivresse manifeste.

— La police a arrêté mis à la disposition du parquet :

Pour vol de volailles, le nommé Auguste Lefrent, journalier, âgé de 50 ans.

Pour mendicité, Gustave Mouleneuter, âgé de 44 ans et demeurant, 27, rue Monge.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Deux jeunes voleurs

Les nommés Ernest Tonneau et Jules Vandercapelle, demeurant à Roubaix, comparaissent, l'après-midi du 26 du Procès-Verbal, en sauve doute ils étaient à compagnie quelque coup. A ce moment Mme Vermesche-Delmotte, cabaretière sortait de chez elle laissant sa maison à la garde de son jeune enfant.

Tonneau proposa à son compagnon de pénétrer dans l'estaminet et l'homme d'ici sort en fermant la porte, y doit faire bon dans l'maison, on va entrer.

Effectivement ils se mirent en devoir de tout enlever. Ils promirent des bonbons aux enfants qui jouaient dans la cuisine, se dirigèrent vers le comptoir, s'emparèrent de l'argent qu'il contenait ainsi que d'un jeu de cartes et d'un paquet de cigares. La cabaretière en rentrant constata le vol dont elle venait d'être victime et déposa une plainte au commissaire de police du 2e arrondissement. Tonneau interrogé a essayé de nier en versant des larmes, mais vos coupables n'ont tout avoué.

Ils ont été condamnés Tonneau à 2 mois de correction; Vandercapelle à huit jours.

Condamnations diverses : Jules Delesclusc, 1 mois et 500 francs pour fraude. — Boulogne Hortense, 1 mois pour vagabondage. — Constant Lanselme, 2 mois pour rébellion, outrages et coups. — Florent Auguste, 1 an, pour vol de volailles.

Me COURANT.

FAITS DIVERS

Pour combattre le lymphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour prévenir l'engorgement des glandes du cou, les faire fondre et ramener l'appétit, le **Sirop de Raifort iodé de Grimault et Cie** est prescrit par tous les médecins à la place du sirop antiscorbutique. C'est un dépuratif par excellence dans lequel l'iode est *combiné avec le sucre de cresson.* 1066

SAVON POMPADOUR MAUBERT
aux Fleurs fraîches

Nouvelles à la Main

Petit dictionnaire du philosophe.

Chagrin. — Autant vaut en avoir de « réels », puisque, quand on n'en a pas, on s'en forge d'« imaginaires ».

Les riches ont même un avantage : c'est de s'user avec le temps.

*

En correctionnelle :

— Comment! Malheureux que vous êtes, vous battez votre femme avec une barre de fer ?

— C'est par économie, mon président : j'ai cassé sur elle plus de cent manches à balai!

BRULE-MAISON.

TRIBUNE PUBLIQUE

Monsieur le Rédacteur,

Je vous en prie, vous obligé de vouloir bien insérer la réclamation suivante dans votre estimable journal :

Flers-Breucq. — Depuis quelque temps les gendarmes font nombre de procès aux propriétaires de chiens errants sous prétexte qu'ils sont par les temps de chasses, un danger pour la sécurité publique. Certes nous sommes loin de réprouver ces mesures contre braconnage M. Pasteur lui-même ne recriminera pas, mais ce que nous voudrions c'est que la même sécurité fut observée en ce qui concerne la santé publique.

Depuis l'ouverture du boulevard Barbieux, le hameau du Breucq est devenu un lieu de promenade pour les Roubaisiens, qui aiment à venir visiter l'estaminet dit « à la Planche Espinoy » qui date de deux siècles. L'accès est loin d'en être agréable, car la rue dite d'Espinoy qui fait partie du chemin de grande communication n° 141, est bordée d'un fossé d'une largeur de 100 mètres environ sur une largeur de 2 à 3 mètres et autant de profondeur; ce fossé reçoit les eaux sales de la brasserie du Breucq. Ces eaux remplies de résidus de toutes espèces répandent une odeur pestilentielle et insupportable qui peut produire de terribles effets sur la santé des habitants du quartier et surtout des enfants qui fréquentent l'école maternelle située dans cette même rue. Depuis 10 jours on est en train de curer ce fossé et au lieu de transporter les boues au fur et à mesure on se borne à les déposer sur place, à tel point que la circulation est presque interdite principalement en face l'estaminet Fauvarque qui fait l'angle de la rue d'Espinoy et de la route départementale n° 11. A ce même endroit l'aqueduc servant de pavé pour le curage, la négligence [illegible] jusqu'au point de ne le recouvrir [illegible] avec mauvaises planches, et encore [illegible] précaution de poser, le soir, [illegible] pour prévenir les passants qui courent le risque de le culbuter jusqu'au bas.

A ceci nous avons pu penser sans frémir aux dangers que courent les enfants du Breucq qui traversent la rue d'Espinoy, quatre fois par jour pour se rendre à l'école et en revenir et surtout aux malheureux qui sont exposés à contracter en respirant toute la journée un air aussi malsain.

Nous ne pensons donc que l'autorité supérieure exigera que le service compétent prenne dans le plus bref délai les mesures nécessaires pour remédier à cet état de choses.

(*Un habitant du Breucq*)

soucieux de la santé et de la sécurité publiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur l'assurance de ma considération la plus distinguée.

SPECTACLES & CONCERTS

Concerts de l'Etablissement thermal de St-Amand. — Le concert donné dimanche dernier dans les salons de l'établissement thermal a été très brillant. On pouvait évaluer à plus d'une centaine le nombre des auditeurs : baigneurs et promeneurs de Vieux-Condé et de St-Amand.

La société des *Mandolinistes lillois* s'est fait entendre à trois reprises et les applaudissements ne lui ont pas fait défaut. Les jeunes musiciens ont exécuté avec beaucoup de brio, sur leurs gracieux instruments, différents morceaux qui ont été très goûtés. Citons entr'autres un délicieux boléro de Weber et une fort jolie sérénade de Desormes.

M. Fontaine, professeur au Conservatoire d'Anvers, que les Lillois ont eu le plaisir d'entendre différentes fois à l'hippodrome, prêtait également au concert dont nous avons signalé le intéressante fête musicale. Avec sa superbe voix de basse admirablement conduite, M. Fontaine a chanté la *correction d'un ivrogne*, de Thery, et le *Vieux Flûtiste*, de Flégier, qui lui ont valu de chaleureux applaudissements.

M. Albert de Vleeschouwer, compositeur, dont l'éloge n'est plus à faire, a exécuté au piano, avec le talent qu'on lui connaît, quelques vieux morceaux de clavecin datant des XVIIe et XVIIIe siècles, qui ont été vivement appréciés par les auditeurs.

Dimanche prochain, la *Fanfare républicaine de France*, qui a remporté le brillant succès à l'Exposition de Paris, sous la direction de M. Abadie, donnera un concert dans le parc, de quatre à six heures du soir.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Tellier à Bohain.— Votre courrier du 15, nous est parvenu le 16 à midi, trop tard.

LE FACTEUR.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 17 juin

Henri Gilléns, rue Longue-Haie. — Désiré Descamps, rue de Mouveaux. — Henri Honoré, rue Pierre de Roubaix. Hector Gillens, rue d'Alma. — Valentin Vaytieux, rue Lakanpée. — Maria Henno, rue du Tilleul. — Xavier Beucque, rue d'Alma. — Alice Choquet, sentier de l'Epeule. — Maurice Roger, rue Daudin. — Victor Leleux, rue de France. — Gabrielle Vandenhem, rue des Anges. — Philibrin Vandepotte, rue de Lille. — Marie Lebeer, rue d'Alma.

Décès

Camille Demeyere, 41 ans, rue Chapelle-Carrette. Urania Leblanc, 4 jours, boulevard Strasbourg. — Hermance Vareeq, 32 ans, rue du Tilleul. — Pierre Vareeq, 32 ans, 1 an, Hôtel-Dieu.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

du 15 juin

Entre : Paul Dehoutteville, 23 ans, jardinier et Clorinis Dupont, 27 ans, femme de chambre. — J. Lecoutre, 31 ans, garçon boulanger et Marie Nickel, 21 ans, cuisinière. — Georges Graper, 26 ans, fileur et Stéphanie Heclar, 18 ans, soigneuse.

Piétin Victor, 27 ans, fileur et Maria Lépé, 25 ans, bobineuse. — Henri Ségard, 29 ans, tisserand et Palmyre Gerin, 24 ans, couturière. — Edonard Gras, 46 ans, teinturier et Catherine Haverlée, 27 ans, bouvreuse.

Prosper De Marteau, 24 ans, cordonnier, et Julie Vandenbroucke, 25 ans, ménagère. — Edonard Duquennoy, 45 ans, monteur de chaînes, et Clémence Parmentier, 27 ans, pipotière. — Victor Thouy, sergent au 24e régiment d'infanterie, et Louise Taffet, couturière.

Emile Glorieux, 25 ans, tisseur, et Sophie Cornil, 22 ans, journalière. — Ferdinand Lemaa, 28 ans, compositeur-typographe, et Clothilde Goulou, 29 ans, tailleuse. — Paul Dubreuque, 27 ans, marchand de modes, et Hermance Labitte, 30 ans, sans profession.

Jean Delbourge, 29 ans, horloger et Hélène Labitte, 25 ans, marchande de modes. — Henri Mouton, 22 ans, libraire et Jeanne Delaby, 21 ans, sans profession.

Achille Hennard, tisserand, et Marie Delhotte, ménagère. — Louis Defrance, employé de commerce, et Catherine, s. prof. — Jules Serrurier, marchand de volailles, et Aurélie Crespin, couturière. — Emile Vandewalle, directeur de fabrique, et Hélène Boghin, s. prof.

Emile Bralois, 27 ans, chauffeur et Marie Rabier, tiss. — Stéphane Boghin, 21 ans, employé de comm. et Marie Bonchez, 22 ans, ourdisseuse. — Achille Fenelhomme, 27 ans, tiss. et Rosalie Florin, 25 ans, bobineuse.

Louis Guermonprez, 21 ans, teinturier et Marie Lecaux, 21 ans, vapeuse. — Emile Delcourt, 32 ans, peintre en bâtiments et Esther Van Reemsch, 23 ans, sans profession. — Charles Vallinger 22 ans, coiffeur et Louise Sagnin, 28 ans, sans profession.

EAU de LECHELLE hémostatique ordonnée contre les *crachements de sang*, les *hémorrhagies utérines et intestinales*, les *pertes*, la *dysenterie*, etc.

LE VIN de B. AGBON est le tonique par excellence des voies digestives; *il rétablit les fonctions de l'estomac, réveille l'appétit et chasse les fièvres.*

G. SEGUIN, rue St-Honoré, 378, PARIS.

PLUS DE CHAUVES!

Repousse certaine à tout âge

CROISSANCES ÉTONNANTES de Cheveux

Produits sur ces Maladies et les Cheveux

Arrêt immédiat des Chutes par la

POMMADE QUINIQUE LECHAUX

Pommade hygiénique, régénératrice

qui supprime les tiraillements, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

Milliers de Certificats et Attestations.—Prospectus expliquant gratis.

La pot 2 fr. — par la poste, 2 fr. 25 — 3 pots 5 francs, 24 fr.

MAISON LECHAUX, 2e, Pl.de Jaÿr, rue St-Lazare, 154, PARIS

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Gué, rue Esquermoise, 60; Fauvan, Doyle et Cie; Cosme; Pharmacie centrale Gobert et Cie; Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : MM. Bruneau; Vanneuville. — A Valenciennes : M. Sahin Boulet. — A Frœnes, A. Berrez. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dubertre, pharmacien. — De Bil. Th. rue de la Cour, à Houlschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

NE PAS ACHETER d'articles de ménage et d'éclairage avant d'avoir visité les magasins de **La Ménagère**, Maison CARON frère et sœur, Grande-Place, 7, Lille.

La maison n'a aucune succursale.

Pommade Fontaine

CONTRE LES

MALADIES DE LA PEAU

Engelures, Dartres

Démangeaisons, Vices du Sang

Le POT : 1 fr. 25.

Pommade préconisée par les plus grands médecins de Paris. MM. BELLEREL, BERGOT, BAZIN, FIDOT, MORIAUX, LABOUT, pour guérir rapidement les **Dartres** et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les **Engelures, les Rougeurs de la face, Démangeaisons, les parpilles, les Mauvaises Joues, les Dartres, Démangeaisons de tête, des vieilles et de toutes les parties du corps** (lotions légères chaque soir).

Envoi contre 1 fr. 25 en timbres-poste.

TARIF, Pots, 2, rue de la Paix, Paris.

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Librairie ARLIPLION, *r. de Fleurus, 23, PARIS*

A. LE VASSEUR & Cie, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les ouvrages de la Librairie française, de toutes les Publications d'Publicité, musicales

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES, *Gravures, Eaux-Fortes, Gravures en couleur, etc.*

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois par chaque centaine de francs d'acquisition.

ESCOMPTE AU COMPTANT

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

du 17 Juin

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

	Cours du jour
Juin	5.50
Juillet	5.35
Août	5.30
Septembre	5.275
Octobre	5.275
Novembre	5.225
Décembre	5.35
Janvier	5.50
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00
Mai	0.00

Type n° 2 :

	Cours précédents
Juin	5.30
Juillet	5.30
Août	5.25
Septembre	5.25
Octobre	5.25
Novembre	5.25
Décembre	5.35
Janvier	5.30
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00
Mai	0.00

Les Souscriptions seront ouvertes du 20 au 30 Juillet 1890

Si les demandes dépassent le nombre des titres émis, la répartition se fera au prorata des souscriptions.

Les Souscriptions sont reçues :

A Roubaix, au Crédit Lyonnais.

A Bétheme, dans toutes les Banques.

A Saint-Amand, à la Banque veve Bateman et Cie.

A Lille, au Crédit Lyonnais.

(La cote des actions et des obligations sera demandée aussitôt après la souscription).

Australasie

Type A

	Cours précédents
Juin	5.70
Juillet	5.675
Août	5.675
Septembre	5.675

Type A B

	Cours du jour
Juin	0.00
Juillet	0.00
Août	5.50
Septembre	0.00
Octobre	0.00
Novembre	0.00

Type B

	Cours précédents
Juin	5.40
Juillet	5.40
Août	5.40

Type C

	Cours précédents
Juin	5.00
Juillet	5.00
Août	5.00

Roubaix-Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

Juin	10.000 à 5.50
Id.	5.000 à 5.425
Juillet :	5.000 à 5.35
Août :	15.000 à 5.30
Septembre :	5.000 à 5.30
Id.	85.000 à 5.275
Octobre	15.000 à 5.30
Id.	70.000 à 5.275
Novembre	10.000 à 5.30
Id.	35.000 à 5.275
Décembre :	5.000 à 5.30
Id.	10.000 à 5.275
Janvier	5.000 à 5.35

Total : 240.000 kilos.

Tendance : Faible.

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 17 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques. — Tendance

	16	17		16	17
Courant	55 50	55 50	Juil.-Août	55	55 25
Juillet	55 —	55 25	4 derniers	55 50	55 50

Marque Gorbell : 56 .. — Circulation : 0.000

Blés. — Tendance

Courant	25 50	25 50	Juil.-Août	24 50	24 50
Juillet	25 25	25 25	4 derniers	25 50	25 75

Seigle. — Tendance

Courant	17 —	17 —	Juil.-Août	15 75	15 75
Juillet	16 25	16 —	4 derniers	15 25	15 25

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 17 Juin	HUILES Pharolaine	GR. Pâse.	TOURT. les 100 kilos.
	Cal.	Op.	
Colza	66 ..	..	..
Œillette b. g.	..	..	16 .. à 17 ..
Lin de pays	..	..	34 .. à 35 50
Lin étranger	55 —	..	22 .. à 23 ..
Cameline	..	..	14 .. à ..
Chanvre	..	..	30 .. à 31 ..

Huile épurée pour quinquet 74 .. à ..

SUCRES

LILLE (Cours d. jour Cours précéd.

Sucre N° 3 (88 degrés)	30 50	..
» raffinés	62 75	..
» blanc type n° 3	..	..
» n° 3 fil. n° 1	197 50	..
Betteraves disponibles	..	33 33 75
Mélasse	29 50	29 55
3/6 fin disponible	35 —	..

PARIS, 17 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène. — Tendance

	Clôture	
Roux 88°	31 25	..

Sucres blancs. — Tendance

Cour.	34 25	..
Juil.	34 37	..
Juil.-A.	34 50	..
4 Cert.	33 50	..
Raffiné	103 —	..

ALCOOLS

PARIS, 17 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

	16	17	Clôture
Courant	36 25	36 —	..
Juin	36 50	36 25	..
Juillet-Août	36 75	36 50	..
4 derniers	37 50	37 25	..

Stocks : 0.000

PETROLES

Anvers.	Pays	Vendu
Disponible blanc	17 25 à —	17 25 à —
Juin	17 —	— —
Juillet	— —	— —
4 derniers mois	— —	17 —

CAFES

Havre. — (A terme). — **Calmes.**

Ventes — 200 sacs.

Octobre	107 —		Avril	100 —	
Novembre	104 —		Mai	100 —	
Décembre	103 50		Juin	99 —	111 25
Janvier	102 —		Juillet	111 25	
Février	100 25		Août	110 75	
Mars	100 —		Septembre	110 25	

Anvers. — Saints. — Oct. ... nov. ... déc. ... fév. ... mars. ... avril. ... mai. ... juin. 109 50; juillet. ... août. ... sept. ...

Ventes : 0.000 sacs.

COTONS

HAVRE, 17 Juin — **Ouverture : 000 balles**

	4 h.	11 h.		4 h.	11 h.
Janvier .91	— /—	— /—	Juillet	— /—	75 25/
Février	— /—	— /—	Août	— /—	75 25/
Mars ...90	— /—	— /—	Septembre	— /—	75 50/
Avril	— /—	— /—	Octobre	— /—	75 25/
Mai	— /—	— /—	Novembre	— /—	75 50/
Juin	— /—	75 25/	Décembre	— /—	69 50/

LAINES

Anvers, 17 Juin

En disponibles, il a été traité 00 balles saint Australie.

Pégnées fraîches de la Plata

Contrat A

Janvier, 000 .(.; février, 000 .(.; mars, 000 .(.; avril, 000 .(.

Ventes, 0.000 kilos.

Pégnées allemandes de la Plata

Contrat B

Mai, 0.00 0/0; juin, 5.17 1/2; juillet, 5.17 1/2; août, 5.15 1/2; septembre, 5.13 1/2; octobre, 5.12 1/2; novembre, 5.12 1/2; décembre, 5.10 .(.; janvier, 5.10 .(.; février, 5.10 .(.; mars, 5.10 0/0.

Vente : 4.0.000 kilos allemands B.

Marché à peine soutenu.

BOURSE DE LILLE

du 17 Juin 1890

La bourse reste faible en clôture : on a traité aujourd'hui sur presque tous les charbonnages.

Aujourd'hui Fives a 4950.

Billy descend à 2075, en diminution de 50 sur le cours précédent.

Marcq qui était à 1825 samedi est aujourd'hui à 1750 en baisse de 60 francs.

Courrières a 1355, perdant 15 francs.

Escarpelle unit à 3565 après avoir fait 3568,75.

Flerfay est à 916 25 en baisse de 8,75.

Douchy gagne 115 à 4315.

Flachinelle unit en diminution de 26 à 25 à 923 fr. 75.

Odiemont gagne 50 fr. sur le cours de 6'0.

Lille 84 à 510.

Béthune 77 à 418.

On demande pour actions Chemins Economiques d'Nord en bourse; cette société est dans une situation très prospère comme le prouvent les résultats de ses exercices publiés chaque année; aussi les actions sont-elles actuellement recherchées et ont-elles une valeur plus élevée.

COUPONS DÉTACHÉS

1er juin 1890. — Aniche, 41 fr. 66.

[illegible] — Compagnie générale des Industries textiles Alard et Cie, sct. n. lib. coup. n° 7, 38,50.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 17 Juin

Emp. 3 1/2, s. f.	102 40	Bruxel. lib. 1894.	96 —
— sct. 11.	102 25	Non libéré 18.6.	— —
— sct. 11.	102 30	Ostende à pr.	— —
— 3	97 —	— à pr.	— —
— 2 1/2	— —	— 1885 2.	— —
Annuités 4 1/2	— —	Tournai 1874.	— —
— 4	— —	1886 3 1/2	— —
— 3	94 50	Gand. 1868.	105 75
Cr com. 4 1/2	— —	1886	— —
— 4	— —	1888	— —
— 3	94 50	Liége. 1892.	— —
— 3 pc 1861.	116 25	— 1886	120 37
— 3 pc 1868.	101 75	— 1888.	99 —
Anvers 1887.	94 75	— 1874.	100 —
Non libéré 1887.	— —	1876.	98 75

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 juin.

La faiblesse générale de la cote des Rentes et des valeurs étrangères a provoqué dans le marché de nos fonds publics et sur cotés du jour un certain mouvement de réaction.

Le 3 0/0 clôture à 92 15 en baisse de 25 cent. sur le dernier cours d'hier.

L'Amortissable perd également 15 centimes à 95 fr. 55.

Le 3 1/2 n'a baissé que de 5 centimes à 100,75.

Le Crédit Foncier s'est monté ferme à 1242,50.

La Banque de Paris fait à 832,50.

Le Crédit Lyonnais est à 717,50.

La Banque d'Escompte n'a pas varié à 555.

La Société Générale est à 475.

La Banque des Pays Autrichiens cote 508,75.

Le Suez a baissé de 7 fr. 50, plus le report à 23,50.

Le Panama cote 49 fr.

La hausse est importante sur l'Extérieur, des cas de choléra constatés à Valence ont provoqué des ventes qui ont fait fléchir de 77 1/2 à 76 5/8.

L'Italien clôture à 96,55 soit une baisse de 40 c. plus le report.

Le Turc, à 19,20 recule de 22 c.

Le Hongrois fait à 90 38.

L'Egypte, à 489.

Les Alpines se traitent activement à 218 fr. et 219 fr.

Les Obligations des Chemins de fer de Portorico se négocient à 288 et 289 fr.

La garantie de l'Etat espagnol assure absolument le service de ces obligations et laisse même une somme disponible pour les actions, dont les actions elles donnent 5 0/0 d'intérêt, plus une prime de remboursement de 212 fr. environ.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le gérant, R. DUGARDIN.

LA PETITE MIONNE

CINQUIÈME PARTIE

LE PREMIER MARI

— A ma famille ? fit Mionne, le regardant avec surprise.

— Sans doute. C'est le parent qui vous a amenée, qui doit venir vous réclamer.

— Mais, monsieur, répliqua-t-elle avec terreur, cet homme n'est pas mon parent; ce misérable est un de mes ennemis.

— Ah ! fit le médecin, hochant tristement la tête.

— Monsieur, reprit Mionne, puisque vous avez pitié de moi... il faut écrire...

Elle s'interrompit, hésitante.

— Ecrire, à qui ? demanda le médecin.

— A M. Georges... non à M. Alexis Mollin.

Le docteur eut un mouvement de vive surprise.

— Vous connaissez M. Alexis? demanda-t-il.

— Oui, monsieur, c'est un de mes amis. Vous n'avez qu'à lui écrire ces mots : « Mlle Mionne est à l'hospice Sainte-Anne, » et tout de suite il accourra ici pour me réclamer.

Le médecin eut un sourire de pitié.

— C'est bien, cela suffit mon enfant, dit-il. Nous n'avons pas besoin de dire que le médecin aliéniste ne crut point que la jeune fille avait pour ami Alexis Mollin, l'auteur en vogue.

Il alla rendre compte au directeur de l'examen auquel il venait de se livrer.

— Monsieur le directeur, dit-il, j'ai la triste conviction que votre nouvelle pensionnaire est atteinte d'une affectionmentale provoquée par des chagrins d'amour. Elle a la folie de la persécution.

— Alors, pas de symptômes de folie furieuse ?

— Aucun.

— Quel traitement avez-vous ordonné ?

— Vous connaissez mon opinion.

— Oui, je sais que vous êtes partisan de la liberté pour les aliénés.

— La liberté et le travail, monsieur le directeur, le grand air, la campagne, l'entourage des parents, des amis.

— Pas toujours, docteur.

— Soit, mais souvent. Voyons, mon cher directeur, qu'est-ce qu'un fou ? qu'est-ce que la folie ?

— Un fou est un malade et la folie est une maladie qu'il faut traiter scientifiquement, et par des moyens que l'expérience a consacrés.

— La contrainte, l'isolement, les douches, la camisole de force, la torture enfin,

— Mais, docteur, depuis des siècles la science s'est prononcée.

— Depuis des siècles la science se trompe.

— Pourtant, docteur...

— Mon cher directeur, il faut être logique. On dit à un fou : Vous êtes malade, et sous ce prétexte on l'opprime. Mais puisqu'il est malade, pourquoi ne pas lui accorder le bénéfice de son état ?

— Parce qu'il faut le soigner.

— Quelle singulière façon de soigner un malade ! Il a eu, pendant toute la nuit, des douleurs de têtes intolérables ; il n'a pas dormi ; il a été agité, il voudrait sommeiller, se reposer le matin. Point. La cloche sonne, c'est l'heure de se lever. Bon gré mal gré, il faut qu'il quitte le lit. Il y a le règlement. Et le règlement augmente le mal du malade en prétendant le guérir.

— Mon cher docteur, votre logique est terrible.

— Monsieur le directeur, en principe, tout établissement fermé est, par lui-même, la négation du traitement naturel. Or, le traitement naturel est le meilleur à suivre. Le traitement scientifique, si intelligent qu'il puisse être, ne saurait remplacer la nature. La science demande la prison, la nature veut la liberté.

Oui, je voudrais voir se créer des maisons d'aliénés au milieu des champs, loin des villes, où les pauvres malades pourraient travailler, auraient la liberté et même la vie de famille. Et je dis avec le docteur Burgrat de Gand :

« Quand j'entre dans un établissement d'aliénés, quelque beau qu'il soit, quelquefois, je me dis toujours : palais au dehors, prison en dedans. »

— Docteur, vous faites la critique de notre système d'assistance.

— Monsieur le directeur, chez les anciens le fou était un être sacré ; de nos jours, c'est un martyr.

— Revenons, je vous prie, à notre nouvelle pensionnaire. Dites-moi ce que vous voulez. Cette enfant m'intéresse et je veux adoucir son sort dans les limites permises.

— Je vous demande pour elle la plus de liberté possible. Recommandez-la aux gardiens, aux surveillantes. Qu'on ne fasse aucune allusion à son état mental ; qu'on lui parle toujours avec douceur ; qu'on la gâte enfin, comme une enfant malade.

— Vous m'assurez qu'on peut la laisser libre sans danger ?

— Mon cher directeur, elle est si peu dangereuse que je l'admettrais dans ma maison, dans ma famille, surtout si je vivais à la campagne.

— Oui, oui, vous êtes le défenseur acharné de la méthode appliquée à Ghul (1).

— Parfaitement.

— Eh bien, mon cher docteur, votre jeune malade est dans votre service, agissez à votre guise ; donnez tous les ordres, faites toutes les recommandations, vous avez carte blanche.

— Je vous remercie pour cette malheureuse.

XV

LES ASSASSINS

Nous avons vu comment Lucien avait deviné que la vie de M. Florentin Broussel était menacée.

Il était sorti de la cité et montait la rue Montfaucon à pas rapide.

Mais comme il était plus de trois heures et qu'il était pressé, il se dit qu'il devait prendre une voiture.

Un fiacre vide passa. Lucien hèla le cocher. Mais celui-ci, voyant le singulier client auquel il avait affaire, fit la grimace et ne voulait point le laisser monter.

— Mon brave, lui dit le gamin, qui, en effet, avait assez mauvaise mine sous son costume de rôdeur de barrières, l'habit ne fait pas le moine ; vous croyez probablement que je suis sans le sou ? Eh bien, je vous paye d'avance : voilà trois francs ; c'est trente sous de pourboire. Aussi, comme je suis extrêmement pressé, j'espère que vous allez me mener rondement au boulevard de Clichy.

— Allons y, dit le cocher.

— Il était quatre heures quand Lucien fit irruption dans l'atelier de son maître.

Georges était seul. Il venait de renvoyer ses modèles et ne travaillait plus.

Assis tristement sur le divan, ayant de grosses larmes dans les yeux, il pensait à Mionne.

A la vue de son élève, qu'il avait peine à reconnaître, il bondit sur ses jambes en poussant une exclamation de surprise.

— Monsieur Georges, dit le gamin, excusez-moi de me présenter dans ce costume fantaisiste, dont je me suis affublé pour le rôle canaille que je viens de jouer, je n'ai pas pris le temps d'entrer dans ma chambre pour me vêtir d'une façon convenable. Mais ce n'est pas en ce moment que je peux m'expliquer.

— Non, non, ne m'explique rien. Parle-moi de Mionne.

— Mlle Mionne est maintenant hors de tout danger, monsieur Georges.

— Tu l'as sauvée ?

— Elle a fait plus elle-même que je n'ai fait pour se tirer des mains de ses ennemis.

— Enfin, elle est sauvée ?

— Oui, monsieur Georges.

L'artiste avait déjà jeté sa vareuse, endosse sa redingote et mis son chapeau.

— Où est-elle ? demanda-t-il.

— Je vous le dirai demain, monsieur Georges, et demain, je l'espère, votre fiancée vous sera rendue.

— Demain, fit Georges surpris, pourquoi pas tout de suite ?

— D'abord, parce que c'est inutile, attendu que vous ne pouvez pas aller la chercher ce soir et qu'avant de l'aller réclamer il y aura probablement quelques démarches à faire.

— Mais Lucien, mon ami, tu me me tranquillises qu'à moitié.

— Monsieur Georges, vous devez être tout à fait rassuré, du moment que je vous dis que Mlle Mionne n'est plus entre les mains de ses ennemis et qu'elle ne court plus aucun danger. Je vous le répète, vous tout expliquer en ce moment serait trop long. Demain, monsieur Georges, demain. Mais encore une fois, n'ayez plus aucune inquiétude au sujet de Mlle Mionne.

Je suis accouru vers vous, monsieur Georges, pour vous prévenir que M. Florentin Broussel court un grand danger.

Georges sursauta.

— Le comte de Soleure court un danger, exclama-t-il.

— Le comte de Soleure ! fit Lucien, regardant son maître avec de grands yeux étonnés.

— Ah! c'est vrai, dit Georges, tu ne sais pas encore que, pour certaines raisons, M. le comte de Soleure avait pris le nom de Florentin Broussel; je l'apprends en même temps que Mionne est sa fille.

— Sa fille, monsieur Georges?

— Oui, mais à un autre moment toutes les explications. Tu viens de me dire que le com